

APPEL À RÉSIDENCE DANSE CONTEMPORAINE 2023





2angles
11 rue Schnetz - 61100 FLERS
02.33.64.29.51
WWW.2ANGLES.ORG

2ANGLES

Créée en 2000, à l'initiative d'artistes, l'association 2angles a pour mission première la promotion des arts visuels et de la danse contemporaine.

En 2010, l'association devient l'un des relais culturels régionaux de Normandie.

Situé dans des anciens ateliers de teinturerie, au cœur du centre ville de Flers, dans l'Orne, 2angles est un espace de 400 m².

Il réunit trois salles d'exposition, des ateliers d'artistes, un espace de documentation, des bureaux et une cuisine.

L'association dispose également d'un plateau de répétition et d'un appartement mis à disposition par la Ville de Flers pour ses programmes de résidences.

2angles est un lieu de création ouvert aux artistes et aux publics, un lieu intermédiaire où les expérimentations et les rencontres sont favorables aux échanges et aux découvertes.

C'est un outil de production et de recherches, au croisement de différentes pratiques artistiques, en incluant les pratiques les plus diverses, plastiques, numériques, chorégraphiques, musicales et ce dans un réseau régional de résidences.

2angles n'est pas un lieu de diffusion, les rencontres avec les publics s'organisent selon les volontés des artistes et des projets en relation avec l'association.



2.angles



2angles résidences d'art visuel, et de danse contemporaine.



Association 2angles



2.angles

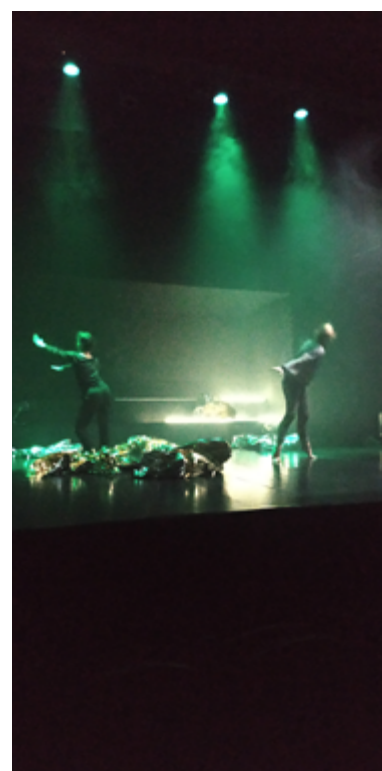


DEPUIS 2010, 2 ANGLES A ACCOMPAGNÉ 55 CRÉATIONS

Ils sont venus en résidence ...

Compagnie Abrutis(m)e
Compagnie A.lter S.essio
Compagnie Anna Ventura
Compagnie Gambit
Compagnie Ex Nihilo
Compagnie Silenda
Compagnie Kaori Ito
Compagnie A fleur de peau
Compagnie Gianni Joseph
Groupe Entorse
Compagnie Anna Konjetzky
Collectif Clair Obscur
Compagnie Joseph Aka
Compagnie Dimitri Hatton
Compagnie 2Temps 3Mouvements
Compagnie Nadine Beaulieu
Compagnie Le Dahu
Compagnie La Bazooka
Compagnie Androphyne
Collectif Illustratta
Compagnie IN
Compagnie Shonen

Compagnie Moi Peau
Compagnie Dernier Soupir
Compagnie Aurélia
Compagnie Kashyl
Compagnie Man'Ok
Compagnie Acte
Compagnie UBIK
Compagnie 2minimum
Compagnie Sans Soucis
Compagnie Point Virgule
Compagnie Divergences
Compagnie OKO
Collectif Eukaryota
La Presque Compagnie
Compagnie Les Chronophages
Compagnie Dam Cespi – Claudia Triozzi
Compagnie La Brèche
Compagnie Les Chronophages
Compagnie OkO
Compagnie Tetrapode
Compagnie ULAL DTO
Naïf Production
Compagnie ALS
Compagnie EALP & R/Ô
Compagnie Noesis



LES MODALITÉS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

- > Accueil de 10 jours ouvrés minimum et de 20 jours ouvrés maximum.
- > Accompagnement administratif et technique à définir selon les projets (régisseur Flers Agglo).
- > Mise à disposition d'un studio ainsi que d'un plateau de répétition (7 m x 5 m) équipé. La fiche technique et les plans de la salle sont téléchargeables sur notre site internet (rubrique «pratique» puis «téléchargement»).
- > Mise à disposition d'un atelier de fabrication sur le site du centre de création.
- > Mise à disposition de petit outillage électro-portatif, vidéos-projecteurs, moniteurs, wifi sur le site de 2angles.
- > Hébergement sur place (dans la limite de 6 personnes).
- > Soutien financier (une bourse forfaitaire d'un maximum de 6 000 euros TTC est allouée à la compagnie).
- > Prise en charge des frais de restauration et des repas organisés selon convenance.
- > Des rencontres avec le public sous différentes formes : présentation d'étape de travail, actions de médiation auprès de différents publics, ateliers, conférences...

NB : Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

Pour Information Flers est sur la ligne SNCF Paris Montparnasse - Vaugirard / Granville : 2h15/ 2h30 de train. Attention changements en cours : train au départ de Paris Montparnasse ou Montparnasse-Vaugirard.

Résidence mutualisée «1+2» | CDCN Chorège + 2angles

La résidence 1+2 est un projet d'accueil en résidence commun entre le CDCN Chorège - Falaise Normandie et 2angles - Relais Culturel Régional. Le projet artistique retenu sera accueilli sur les deux territoires (Falaise et Flers) pour une durée totale de 3 à 4 semaines. Il sera soutenu par un apport en coproduction mutualisé de 12 000 euros. Pour candidater à l'appel commun 1+2, il faut obligatoirement avoir postulé à l'appel à résidence 2023 de l'une des deux structures ET remplir le formulaire suivant : <https://vu.fr/MinZ>

DATE LIMITE : 23 MAI 2022. Le comité de sélection pour cet appel à résidence commun aura lieu le 14 juin prochain.

CONTACTS DE RENSEIGNEMENTS

Jérôme Letinturier

Directeur artistique et administratif | jeromeletinturier@2angles.org

Ophélie Sicot

Chargée du développement des publics, de la communication et de la médiation

ophelie.sicot@2angles.org

Tél : 02 33 64 29 51

LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adresser un **dossier numérique en PDF de votre projet** (démarche artistique, créations antérieures, curriculum vitae des artistes et interprètes...), ainsi que la **fiche de renseignements** ci-jointe exportée en pdf.

Joindre également impérativement:

- > Un **budget prévisionnel** du projet de création.
- > Le **calendrier** de vos diffusions au cours des 2 dernières années.
- > Des **visuels** (en fonction de l'avancée du projet).
- > Des liens internet vers vos teasers et vidéos.

Attention une seule adresse pour l'envoi des dossiers : relaisculturel.2angles@gmail.com

**LES DOSSIERS DEVRONT NOUS ÊTRE RETOURNÉS
AU PLUS TARD LE 20 MAI 2022**

LA SÉLECTION

Critères de sélection:

- > Démarche, recherche, innovation artistique (pas de résidence de reprise).
- > Implication de l'équipe artistique dans le processus de résidence et dans une démarche d'ouverture vers les publics.
- > Sensibilité / affinité / curiosité pour les arts visuels.

En cas de concurrence entre deux projets d'égal intérêt, la dimension régionale sera privilégiée.

Le comité de sélection se réunira en juin 2022.

Les compagnies sélectionnées seront contactées fin juin par téléphone.

Les compagnies non retenues recevront un courrier.

La sélection des compagnies s'effectuera en deux temps.

Une première sélection sera faite par l'équipe 2angles et une sélection finale avec un jury.

Ce dernier composé des salariés de l'association et d'administrateurs, d'artistes plasticiens, de représentant d'une compagnie venue en résidence précédemment, de représentants des signataires de la convention «Relais Culturel Régional », d'experts danse invités par l'association.

NB : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par le comité de sélection.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER

[La Compagnie]

Nom de la compagnie :

Adresse postale de la compagnie :

Nom du responsable artistique :

Email :

Site :

Facebook et Instagram :

N° SIRET :

N° Licence spectacle : .

Démarche artistique de la compagnie :

[Le projet déposé]

Nom de la création :

Note d'intention :

Historique de la compagnie :

Actions culturelles:

Soutiens (subventions, coproductions, pré-achats, etc.) - Préciser s'ils sont obtenus ou en cours :

Besoins techniques et nombres de personnes à héberger, estimation ou besoin spécifique:

Dates envisagées et sollicitées pour une résidence à 2 angles :

Vos motivations pour une résidence à 2 angles et le type d'accompagnement dont vous avez besoin :